



DE SANGOSSE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

METAREX INOV

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE et n°453/2010/CE modifiant le Règlement n°1907/2006/CE (REACH)

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 – Identificateur du produit :

Nom commercial : METAREX INOV

Numéro d'enregistrement phytopharmaceutiques: 10204P/B

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Molluscicide- Appât utilisé dans la lutte contre les mollusques (limaces, escargots).

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DE SANGOSSE S.A.S

Bonnel – BP 5 - 47480 PONT DU CASSE (France)

☎ : +33 5 53 69 36 30 - Fax : +33 5 53 66 30 65

Service en charge des renseignements : Service Réglementaire/Homologation

☎ : +33 5 53 69 81 89 - Fax : +33 5 53 47 95 01

Mail : fds@desangosse.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 (N° d'urgence européen) ou le Centre Anti Poison le plus proche (Belgique : Hôpital Militaire Reine Astrid (Bruxelles) : 0032 70 245 245

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

- Conformément à la Directive 1999/45/CE et ses adaptations :

Symbole : Non classé – Pas de symbole

Phrases de risque : Aucune phrase de risque

Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Pictogrammes : Non classé – Pas de pictogramme

Mentions de danger : Aucune mention de danger

2.2 – Éléments d'étiquetage

- Conformément à la Directive 1999/45/CE et ses adaptations :

Symbole : Non classé – Pas de symbole

Phrases de risque : Aucune phrase de risque

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S37	Porter des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S29/35	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

- Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Version n° : 1

Annule et remplace la version n° : -

Date de mise à jour : 23/05/2013

Mention de Danger:

- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence:

- P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
 P102 À conserver hors de portée des enfants.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P280c Porter des gants de protection.

➤ Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Symbole : Non classé

Phrases de risque : Aucune phrase de risque

Phrases de sécurité :

- S2** : Conserver hors de portée des enfants
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
S37 : Porter des gants appropriés

Autres éléments d'étiquetage :

- SP1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Spe6 : Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu.

2.3 – Autres dangers

Aucun autre danger connu à ce jour.

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce mélange contient :

- 4 % de Métaldehyde (N° CAS : 108-62-3 ; N° CE : 203-600-2)

➤ Classification et étiquetage de la substance selon la Directive 67/548/CEE et ses adaptations :

Nom chimique	Symbole (s)	Phrases de risque (*)
Métaldehyde	Xn Nocif F Facilement inflammable	R11 ; R22

➤ Classification et étiquetage selon la Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Nom chimique	Pictogramme (s)	Mentions de danger (*)
Métaldehyde	Solide inflammable catégorie 2 Toxicité aigue catégorie 3	H228 ; H301

*Libellé complet des phrases de risque et de mentions de danger : voir section 16.



4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des premiers secours

➤ Consignes générales :

- Eloigner la personne contaminée de la zone de travail. L'emmener dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie.
- **Ne rien administrer par voie orale et ne jamais faire vomir une personne somnolente, comateuse ou convulsive.** Contacter le centre antipoison ou un médecin. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

➤ CONTACT AVEC LES YEUX :

- Garder l'œil ouvert et rincer doucement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Oter les lentilles de contact si vous en portez après les 5 premières minutes de rinçage, puis continuer à rincer l'œil.
- En cas d'irritation, consulter un médecin.

➤ INHALATION :

- Non applicable dans les conditions normales d'utilisation.

➤ CONTACT AVEC LA PEAU :

- Oter les vêtements contaminés. Laver avant réutilisation.
- Rincer immédiatement la peau avec du savon et de l'eau.
- En cas d'irritation, consulter un médecin.

➤ INGESTION :

- Laver la bouche à l'eau claire.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurité.
- Ne pas faire vomir sauf avis contraire du centre antipoison ou du docteur.
- Ne rien administrer oralement chez une personne inconsciente.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes cliniques : Troubles nerveux et digestifs.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Aucun antidote connu, faire un traitement symptomatique (lavage gastrique, administration de charbon actif et de laxatif).

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il n'y a pas de dangers particuliers relatifs au feu. Le mélange n'est pas hautement inflammable ni auto-inflammable, n'est ni oxydant ni explosif et ne dégage pas d'excès de volume de gaz en chauffant.

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser de la mousse, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone, ou de l'eau en pulvérisation. La mousse et la poudre chimique en tant que moyen d'extinction de feu sont préférables pour éviter la déperdition d'eau excessive.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance

Le mélange ne propage pas la combustion. Des dégagements habituels de combustion organique seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

5.3- Conseils aux pompiers

Port d'un appareil respiratoire autonome et de vêtements de protection appropriés.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les intervenants doivent prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation et du stockage. Consulter également la section 8.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Récupérer le maximum de produit, le mettre dans un récipient (fût), l'étiqueter et le faire détruire par un destructeur agréé selon la réglementation en vigueur.



DE LANGOSSE

En cas d'important déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes. Si l'eau contaminée atteint malgré tout les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir l'appât avec des moyens mécaniques (pelle et balai par exemple). Disposer dans un récipient étiqueté (fût) et le détruire selon la législation en vigueur. Après ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. Éviter la dispersion d'eau de nettoyage vers les égouts ou les cours d'eau.

6.4- Références à d'autres sections

- Aucune

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation.

Équipement de protection : consulter la section 8

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker en sécurité. Conserver dans l'emballage original.

Garder le produit éloigné de la nourriture et de la portée des enfants.

7.3 – Utilisations finales particulières

Ce produit est un appât molluscicide (Lutte contre les limaces et les escargots).

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle

Les normes d'exposition habituelles ne sont pas déterminées pour la substance active.

8.2- Contrôles de l'exposition

➤ PROTECTION RESPIRATOIRE :

Le mélange est un granulé qui ne présente pas de risque d'inhalation dans les conditions normales d'utilisation. Étant donné la petite taille des granules, il est conseillé de garder ce produit hors de la portée des enfants.

➤ PROTECTION DES MAINS :

Il est recommandé aux intervenants de porter des gants en latex ou des gants jetables adaptés aux dangers biologiques. Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants. Laver les mains immédiatement après toute manipulation.

➤ PROTECTION DES YEUX :

Ce produit n'engendre pas de risque d'éclaboussure ou d'impact. Une protection des yeux n'est pas nécessaire si le produit est correctement utilisé.

➤ PROTECTION DE LA PEAU :

Un vêtement de protection spécifique ou autre équipement de protection personnelle n'est pas requis si le produit est correctement utilisé.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT : Solide - Granulés

COULEUR : Bleue

ODEUR : Farine

POINT DE FUSION : Aucune donnée disponible

TEMPERATURE DE DECOMPOSITION : Aucune donnée disponible

INFLAMMABILITE : Ce produit n'est pas inflammable

PROPRIETES OXYDANTES : Ce produit n'a pas de propriétés oxydantes

Version n° : 1

Annule et remplace la version n° : -

Date de mise à jour : 23/05/2013



DE SANGOSSE

EXPLOSIVITE : Ce produit n'a pas de propriétés explosives
PRESSION DE VAPEUR : Aucune donnée disponible
CONSTANTE DE HENRY : Aucune donnée disponible
SOLUBILITE DANS L'EAU : Non miscible
COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU : Aucune donnée disponible

9.2- Autres informations

- Aucune

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulations.

10.2- Stabilité chimique

Le mélange est stable dans les conditions normales de stockage.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.4- Conditions à éviter

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation.

10.5- Matières incompatibles

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues en contact avec d'autres substances.

10.6- Produits de décomposition dangereux

Le mélange n'entraîne pas la formation connue de substance de décomposition dangereuse dans les conditions normales de stockage. Des dégagements normaux de combustion organique normale seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

➤ TOXICITE AIGUE

Informations toxicologiques pour une préparation contenant 4% de Métaldehyde

DL₅₀ orale (Rat) : > 2000 mg/kg - Non classé

DL₅₀ cutanée (Rat) : > 2000 mg/kg - Non classé

CL₅₀ inhalation : Non applicable

Irritation des yeux (Lapin) : Non irritant

Irritation de la peau (Lapin) : Non irritant

Sensibilisation (LLNA) (Souris) : Non sensibilisant

➤ TOXICITE PAR DOSE REPETEE : Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde

NOEL 21 jours (Lapin) : 1000 mg/kg

NOEL 90 jours (Rat) : 21 mg/kg

NOEL 104 semaines (Rat) : 2 mg/kg

➤ DONNEES CANCERIGENES : Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Pas d'effet cancérigène mis en évidence.

➤ DONNEES MUTAGENES : Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Pas d'effet mutagène mis en évidence.

➤ TOXICITE SUR LA REPRODUCTION : Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : Pas d'effet sur la reproduction mis en évidence.



12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

➤ TOXICITE AQUATIQUE AIGÜE

Information écologique sur la substance active Métaldehyde

CL₅₀ Poisson (96h) : 75 mg/l (*Oncorhynchus mykiss*) ; > 100 mg/l (*Cyprinus carpio*)

CE₅₀ Algues (72h) : > 200 mg/l (*Desmodesmus subspicatus*)

CE₅₀ Daphnies (48h) : > 90 mg/l (*Daphnia magna*)

➤ TOXICITE SUR LES ESPECES TERRESTRES

Information écologique sur la substance active Métaldehyde

Toxicité aigue NOEC Ver de terre (14 jours) : > 1000 mg/kg (*Eisenia foetida*)

➤ TOXICITE SUR LES INSECTES

Toxicité aigue orale DL₅₀ : > 87.5 µg s.a ./abeille

Contact aigue DL₅₀ : > 113 µg s.a./abeille

➤ TOXICITE SUR L'OISEAU

Informations écologiques sur la substance active Métaldehyde

Toxicité aigue orale

DL₅₀ Caille (*Coturnix coturnix*) : 170 mg/kg bw

DL₅₀ Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : 196 mg/kg bw

DL₅₀ Faisan (*Phasianus colchicus*) : 262 mg/kg bw

12.2- Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible pour le mélange

Information sur la substance active Métaldehyde : pas facilement biodégradable

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.4- Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.6- Autres effets néfastes

-

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les produits et les emballages vides conformément à la réglementation locale/nationale.

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage Phytifar Recover prévus à cet effet. Consulter éventuellement votre négociant. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1- Numéro ONU

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.2- Nom d'expédition des Nations Unies

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.3- Classe(s) de danger pour le transport

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.4- Groupe d'emballage

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.



DE SANGOSSE

14.5- Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.
Consulter également les sections 7 et 8.

14.7- Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1- Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Nomenclature des Installations Classées (France) :

N° I.C.P.E. : Non classé

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

La substance active contenue dans ce produit est exemptée d'évaluation sur la sécurité chimique.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases R mentionnées à la section 3 :

R11 : Facilement inflammable ; **R22** : Nocif en cas d'ingestion

Libellé des phrases H mentionnées à la section 3 :

H228 : Matière solide inflammable ; **H301** : Toxique en cas d'ingestion

Abréviations :

CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage

DL₅₀ : Dose létale 50%

CL₅₀ : Concentration létale 50%

LLNA: Local Lymph Node Assay - Essai de stimulation locale sur les ganglions lymphatiques

NOEL: No observable level effect – Niveau sans effet observé

NOEC: No observed effect concentration – Concentration sans effet observé

CE₅₀ : Concentration efficace 50%

PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique

VPvB: Very Persistent, very Bioaccumulative - Très persistant, très bioaccumulable

Détails des modifications depuis la dernière édition : -

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.

Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.